

## Culture à Vif n°451



**Semaine du 24 février au 2 mars 2025**

**Rencontre territoriale de la FNCC à Douai le 2 avril.** La FNCC organise une rencontre territoriale à l'occasion du FIGRA, Festival international du grand reportage d'actualité et documentaire de société, sur l'invitation d'Auriane Delbarre, maire-adjointe de Douai et vice-présidente de la FNCC, d'Alexandre Malfait, maire-adjoint d'Arras et de Pascal Pestre, maire-adjoint de Calais, tous deux membres du Conseil d'administration de la Fédération. Les élu.es de la Région Hauts-de-France, adhérents et non-adhérents, sont invités à se retrouver pour découvrir la FNCC, échanger sur les actualités des politiques culturelles nationales et locales mais également visiter l'exposition [Au cœur de l'exil](#) et profiter de la [programmation](#) du festival. [Plus d'informations.](#)



**Deux journées pour discuter des enjeux des festivals avec France Festivals.** Les 13 et 14 mars prochain à Reims France Festivals organise [SoFEST ! Forum France Festivals](#), un événement national qui réunira les festivals, les collectivités territoriales, les artistes et les professionnels du secteur afin d'échanger « *autour du secteur festivalier et de ses enjeux d'aujourd'hui et de demain* ». Alexie Lorca, maire-adjointe de Montreuil, représentera la FNCC au grand débat sur "Le modèle festival sous tension. Quels défis ? Quelles adaptations encourager ? Comment les politiques publiques l'accompagnent ?" aux côtés notamment de Delphine Benassy, vice-présidente du Centre-Val de Loire, qui interviendra au nom de Régions de France.

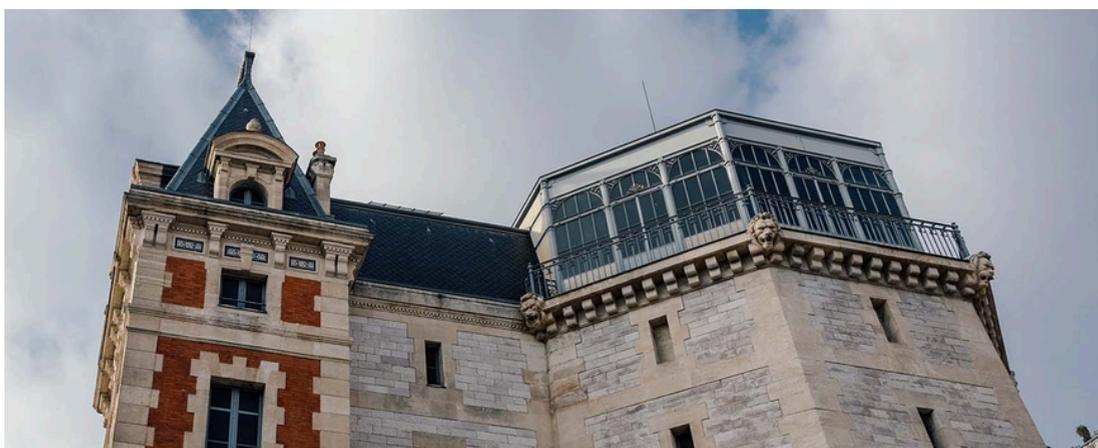
**La fête "1 km de danse" parcourra plus de distance en 2025.** Pensé comme une fête de la danse, le ["1 km de danse"](#), déployé par le Centre national de la danse implanté à Pantin, sera organisé dans 10 communes pour sa quatrième édition, du 17 mai au 8 juin 2025. Aux côtés des villes de La Rochelle, Château-Thierry et Sète (*photo*) déjà mobilisées l'an dernier, l'évènement se déroulera aussi cette année à Falaise, à Saint-Pierre de La Réunion ou encore à Clermont-Ferrand. La ministre de la Culture a déclaré : « *Une grande fête de la danse, à l'échelle nationale, manquait encore dans le paysage culturel. Nous avons aujourd'hui le 1 km de danse pour, tous ensemble, professionnels et amateurs, célébrer toutes les danses sur tous les territoires.* »



**Ville et Métropole de Montpellier : un fonds d'urgence pour la culture.** Le 19 février, la Ville et la Métropole de Montpellier ont annoncé la création d'un fonds d'urgence pour la culture de 250 000 euros et la « *sanctuarisation de montants des budgets dédiés [à la culture]* ». Michaël Delafosse, maire de la Ville et président de la Métropole explique : « *Montpellier fait le choix de la culture en réaffirmant son soutien aux lieux de culture, aux artistes et compagnies. [...] La création artistique n'est pas l'ornement de la société, elle en est la conscience. C'est forte de cette conviction que Montpellier réaffirme aujourd'hui son engagement en faveur d'une culture pour toutes et tous* ». [Plus d'informations](#).

**Pays de Saint-Gilles Croix de Vie : un festival des Langues Maternelles.** La 4e édition du festival Le Goût des Langues se déroule du 21 février au 2 mars à La Balise de Saint-Hilaire-de-Riez. Cette nouvelle saison met à l'honneur les accents et les sonorités des langues, ainsi que la thématique de la glottophobie. « *Comme tous les ans, le Festival est une invitation à celles et ceux qui n'y connaissent rien et pensent qu'ils ne vont pas comprendre : joie d'imaginer de nouvelles manières d'utiliser des langues qui ne sont plus des langues de paysans.* » Outre des concerts, la programmation propose un apéro-causerie, des ateliers de doublage en langues rares, et une Battle de Patois. [Plus d'informations](#)

**Lancement du dispositif Pépites patrimoniales marseillaises, des usages à réinventer.** La Ville de Marseille a lancé, le 20 février, son nouveau dispositif Pépites patrimoniales marseillaises, des usages à réinventer, « *dédié à la remise en usage des biens incontournables de la cité phocéenne afin de les rendre aux Marseillaises et aux Marseillais* » (©Anthony Carayol/Ville de Marseille). Ce dispositif prendra la forme d'un appel à projets pour 6 bâtiments de la ville. Le maire, Benoît Payant, précise que « *le cahier des charges exigera l'ouverture aux Marseillaises et Marseillais, le développement de projets inclusifs et accessibles à toutes et tous, une recherche de créativité dans la proposition, tout en restant économiquement réaliste* ». [Plus d'informations](#).

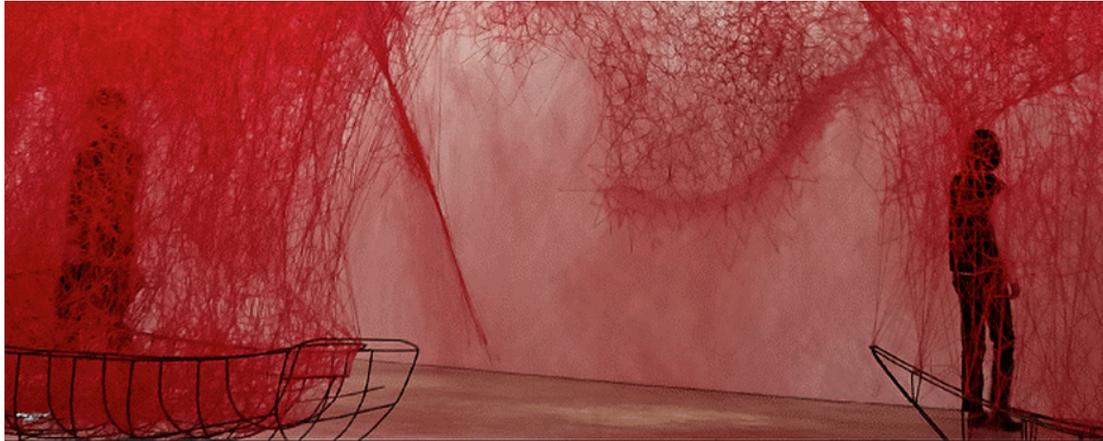


**Evaluation de l'Éducation artistique et culturelle par la Cour des comptes.** Dans son [rapport d'évaluation](#) des bénéfices de l'éducation artistique et culturelle, la Cour des comptes indique : « *alors que l'objectif stratégique vise la réduction des inégalités culturelles, les élèves les moins favorisés bénéficient moins de l'EAC que ceux qui sont issus de milieux plus aisés* ». Selon l'institution, « *l'offre culturelle nettement plus limitée en milieu rural, voire péri-urbain dépend aussi du volontarisme et des moyens des collectivités territoriales* ». Par ailleurs, elle note « *une structuration et une gouvernance insuffisantes dans le cadre scolaire* ».

**Une étude pour concilier les énergies renouvelables et le patrimoine.** Le réseau Cler a présenté, le 11 février, une [étude](#) intitulée "Accorder énergies renouvelables et patrimoine culturel pour des territoires durables et harmonieux", en partenariat avec l'Agence de la transition écologique (ADEME) et la Banque des territoires. Cette étude « *examine comment mieux*

articuler [...] deux politiques publiques indispensables mais qui ne sont pas toujours en cohérence ». Elle réunit « les acteurs des énergies renouvelables, du patrimoine et du paysage » qui ont pu formuler « cinq propositions pour concilier leurs enjeux communs ».

**27e édition du Printemps des Poètes du 14 au 31 mars 2025.** Créé en 1999 par le ministère de la Culture et organisé par le Centre de la Poésie, le Printemps des Poètes revient du 14 au 31 mars avec « des milliers d'évènements [qui] se déploient dans tous les territoires de France, portés par les auteurs, par les acteurs de la culture et par l'Éducation nationale ». Le thème de cette nouvelle édition est "La poésie. Volcanique" avec la volonté de montrer « l'énergie créative à l'état pur, l'éruption de l'imaginaire, ses coulées de lave, qui changent le mot en vision ». La liste des évènements est disponible via une [carte interactive](#).



**Région Grand Est : une journée consacrée à la culture en ruralité.** Le 14 mars, la Région Grand Est organise une journée consacrée à la culture en ruralité. Elle prendra la forme d'une restitution des 8 rencontres "Culture et ruralités" organisées sur son territoire en 2024 par Scènes et Territoires, en partenariat avec l'Agence culturelle du Grand Est. Cette journée présentera « la culture en ruralité [comme] véritable facteur d'innovation et de lien social » avec notamment une plénière où « la Région Grand Est, aux côtés de l'Etat, s'attachera à mettre en avant des dispositifs de soutien et des mesures nouvelles en faveur de la culture en milieu rural ». [Plus d'informations](#).

**Un camion-opéra sillonne la région Auvergne-Rhône-Alpes.** Dans le cadre d'un partenariat entre la Région et l'Opéra de Lyon, l'opéra "Le Sang du glacier" est joué dans différentes villes et villages du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes, de janvier à mars 2025. « Grâce à ce camion-opéra, installé sur une place des fêtes ou du marché, dans un parc ou sur une esplanade, les habitants des communes rurales et périurbaines pourront avoir accès à une nouvelle offre culturelle » (photo ©Sidonie Pigeon). L'itinérance du spectacle est accompagnée d'ateliers de médiation culturelle ainsi que de temps de rencontre avec les artistes. [Plus d'informations](#).



**Mardi 11 mars 2025 à Reims**

Réunion du Bureau et rencontre territoriale de la FNCC

**Judi 13 mars et vendredi 14 mars à Reims**

Forum de France Festivals SoFEST !

**Vendredi 28 mars à Paris**

Groupe de travail sur les musiques actuelles (GTMA) organisé par le ministère de la Culture

**FNCC**

81 Rue de la Tour 42000 Saint-Etienne

Tél : 04 77 41 78 71

[www.fncc.fr](http://www.fncc.fr) - [contact@fncc.fr](mailto:contact@fncc.fr)



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Se désinscrire](#)

© 2025 FNCC